

RECOMMANDATION

Je soussignée Anne LEFEVRE-GAGNARD, directrice du Département Organisation, Qualité et Projets Informatiques de la CNAMTS (Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés), atteste que la société C-LOGIK – 1432 route de la Seyne à Bastian, 83500 LA SEYNE-SUR-MER – a géré le projet d'équipement de l'ensemble des directions de la CNAMTS du logiciel de gestion de courriers « CourrierLogik ».

La prestation confiée à C-Logik comprenait :

- ✓ Le paramétrage de la solution
- ✓ L'accompagnement à la gestion du projet
- ✓ L'accompagnement à l'installation et à la prise en main de la solution
- ✓ La formation de l'ensemble des utilisateurs et des administrateurs internes
- ✓ L'assistance au démarrage et la hot-line

Le logiciel s'avère complet et adapté aux besoins exprimés par la CNAMTS. Son ergonomie permet une prise en main rapide par les utilisateurs.

La société C-Logik a démontré toute sa compétence en matière de gestion de courriers, et a réalisé l'ensemble de la prestation avec beaucoup de sérieux, de disponibilité et de réactivité.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.



Paris, le 20 septembre 2017

Anne LEFEVRE-GAGNARD